

Autorisation parentale

CDEF

Je soussigné _____

autorise notre fils/fille :

NOM _____

PRENOM _____

à participer aux entraînements du CDEF de la saison 2013-2014.

En cas d'accident ou de maladie :

Nous autorisons l'entraîneur à faire pratiquer, après avis du médecin les soins médicaux ou toutes interventions qui apparaîtraient utiles.

Médecin traitant (nom, ville et n° de téléphone) :

Nom, adresse et n° téléphone de la personne à prévenir :

J'autorise le Comité Départemental à photographier, filmer mon enfant et à publier, à exposer la(les) photographie(s) dans le cadre des actions et communications du CD.

Fait à _____, le _____

Signature des parents

Partie à découper et à renvoyer à l'adresse suivante :

Comité Départemental de Volley Ball 17

Gymnase des Parcs

Rue Léonce Mailho 17000 La Rochelle



CDEF Aunis 2013-2014



Les contacts :

Comité Départemental de Charente-Maritime de Volley-Ball

Siège social : M. Michel DUPUY

8 place des Comédiens

17180 PERIGNY

cm.dupuy@orange.fr

Entraîneurs :

Sylvie Mero : 06.58.84.04.51

Sylvie Frappereau : 06.63.74.67.57

Nelly Bernède : 06.62.21.28.41

Chargée du suivi de dossier :

Manuela JOURDAIN : 06.35.46.74.06

cdvb17manuela@gmail.com

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ENTRAINEMENT ET DE FORMATION DE VOLLEY BALL ET DE BEACH VOLLEY



FICHE D'INSCRIPTION

CDEF 2013-2014

4 entraînements au choix :

Structure d'entraînement et de formation départementale de la filière d'accès au sport de haut niveau.

Reconnu et labellisé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, il est un moyen de conjuguer sport et études.

Le CDEF réouvre ses portes cette saison grâce au partenariat entre la DDCS, le Conseil Général, les clubs de La Rochelle VB, Châtelailon-Plage VB, Périgny VB et Rochefort VB, et le Comité Départemental de Charente-Maritime de Volley Ball.

Ce centre de formation s'adresse aux joueurs féminins et masculins licenciés FFVB de catégorie Benjamin 2 et Minime.

Les joueurs inscrits s'entraînent 6h/semaine. Un aménagement des heures d'entraînement pourra être mis en place au regard des résultats scolaires et calendrier sportif.

Le STAFF technique

Responsable Technique Départementale :

Marie-Christine Laborde, BEES 2

Entraîneurs du CDEF :

Sylvie Frappereau, BEES 1 VB

Sylvie Mero, BEES 1 VB

Nelly Bernède, BEES 1 VB

Manuela Jourdain, BEES 1 VB

Mardi : 17h45-19h45 à La Rochelle

(Gymnase des Parcs)

Mercredi : 15h45-17h45 à Rochefort

(Gymnase Denfert Rochereau)

Jeudi : 17h45-19h45 à Châtelailon Plage

(Gymnase A. Malraux)

Samedi : 10h-12h à La Rochelle

(Gymnase des Parcs)

De septembre à avril : Volley Ball

Mai à juin : Beach Volley (Plage des Minimes ou de Châtelailon-Plage)

Les suivis

Scolaire

Le joueur est suivi sur le plan scolaire par son établissement mais également par les entraîneurs et la chargée de dossier. Le joueur devra fournir une copie de son bulletin scolaire à un entraîneur à chaque trimestre.

Médical

Un médecin du sport est chargé du suivi des joueurs.

Sportif

Des bilans seront réalisés régulièrement avec les joueurs afin d'évaluer leur progression.

Nom : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° tél des parents ou tuteurs : _____ ou _____

N° tél du joueur s'il possède un portable : _____

Club : _____

Catégorie : _____

Joue en (*cocher les catégories d'équipe dont vous faites partie*) :

Benjamin(e) Minime Cadet(te)

Etablissement scolaire : _____

Ville de l'établissement scolaire : _____

Classe : _____

Professeur principal : _____

Participera aux entraînements suivants (cocher ceux souhaités) :

Mardi à La Rochelle de 17h45 à 19h45

Mercredi à Rochefort de 15h45 à 17h45

Jeudi à Châtelailon-Plage de 17h45 à 19h45

Samedi à La Rochelle de 10h à 12h

Signature des parents : _____